Schweizerische Vereinigung für Sozialpolitik (SVSP)
Association Suisse de Politique Sociale (ASPS)
Associazione Svizzera per la Politica Sociale (ASPS)

Rapport annuel 2007

Sommaire

A. Préface du Président ……..……..2

Comité ……..…3
Secrétariat central ……..……..……3

B. Égalité – L'égalité des êtres humains comme objectif social de l'Etat ……..…4

A propos de pseudo-handicapés et de profiteurs, d'hétérophobie et de privilèges des établis – de personnes utiles et inutiles

C. L'innovation en politique sociale ……..……9

Tendances et tensions (Jean-Pierre Fragnière)

D. Manifestations de l'ASPS en 2007 ……12

1. Journée «Systèmes de santé intégrés: Dimensions médicales et sociales» …..……12
2. «Éduquer – mais comment? ……..……12
3. Journée «Travail, sécurité sociale et intégration sociale» ……..……..……12

E. Admission à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) ……15

Monbijoustrasse 22, CP
3000 Berne 14

Tél. 031 326 19 20
Fax 031 326 19 10

PC-Konto 40-601-0
info@svsp.ch / www.svsp.ch

A. Préface du président

Chers membres,

Depuis quelques années, le climat social en Suisse – mais également dans les pays voisins – est marqué par l'insécurité et une peur croissante de l'avenir. En même temps, on constate une augmentation de la prospérité de la société dans son ensemble, accompagnée d'une précarisation de couches de plus en plus nombreuses de la population : les principes économistes tels que l'efficience et l'utilité se confondent de plus en plus avec le bien public dominant, non seulement dans l'économie où ils ont à juste titre leur place et leur origine, mais également dans la société et dans la politique.

Lors de la journée de l'ASPS de l'année passée, placée sous le thème «Travail, sécurité sociale et intégration sociale», nous nous sommes intéressés de manière approfondie à ces questions (un rapport succinct de la journée se trouve plus loin dans ce rapport annuel). A cet égard, je souhaiterais également attirer l'attention sur l'ouvrage « Wohlstand durch Gerechtigkeit, Deutschland und die Schweiz im sozialpolitischen Vergleich », publié par la Deutsche Gesellschaft für sozialen Fortschritt e.V. et la section politique sociale de la Deutsche Gesellschaft für Soziologie sous le patronage de l'ASPS, qui a donné des impulsions majeures à l'approche scientifique de ce sujet qui domine la discussion publique (les membres peuvent commander le livre à un prix spécial auprès du secrétariat central – www.svsp.ch).[1]

Pour certains groupes sociaux, cette évolution implique des conséquences négatives : dévalorisation de l'autre, par exemple des personnes en situation de handicap ou bénéficiaires de l'aide sociale, hostilité envers les étrangers, par exemple les personnes de foi musulmane, soupçon généralisé quant aux abus par les faibles, mais non pas par les établis (abus d'aide sociale versus fraude fiscale, un délit de gentleman), inversion du fardeau de la preuve de l'impuissance – toutes ces mentalités dénigrantes progressent visiblement ou, du moins, ne diminuent pas de manière significative ; et la discrimination - par exemple l'inégalité de traitement des femmes au niveau du salaire ou la discrimination des jeunes portant un nom d'ex-Yougoslavie qui cherchent une place d'apprentissage à la fin de leur scolarité – a beau être interdite dans les lois, elle n'a pas disparu dans la pratique.

Dans des milieux de plus en plus larges, la nouvelle répartition est devenue un terme aux connotations négatives, bien que dans le bilan global de la sécurité sociale, il n'y ait pas de nouvelle répartition du haut vers le bas, mais au contraire, parfois même du bas vers le haut, ce qui d'ailleurs a été prouvé scientifiquement.[2] On peut même parler d'une sorte de « notion de lutte » dont le résultat est une lutte contre les pauvres, les faibles ou les marginaux, au lieu d'être une lutte contre la pauvreté.

Le présent rapport annuel aborde ces questions dans deux articles de fond.

Je vous remercie de votre soutien et de votre intérêt au cours de l'année écoulée, et je me réjouis de poursuivre le dialogue entre science et pratique également en 2008.

Cordialement,

Erwin Carigiet, Président

[1] Erwin Carigiet, Ueli Mäder, Michael Opielka, Frank Schulz-Nieswandt, éditeurs
[2] Kilian Künzi, Markus Schärer, Wer zahlt für die soziale Sicherheit und wer profitiert davon? Eine Analyse der Sozialtransfers in der Schweiz, Zurich/Coire 2004.

Comité

Le Comité de l'ASPS fonctionne de manière bénévole. Les membres du Comité œuvrent avec un grand engagement et beaucoup d'idéalisme pour pouvoir proposer un programme stimulant et varié. J'en remercie mes collègues très vivement.

Non/prénom	**Fonction et activité**
Bonvin Jean-Michel, Dr.	Professeur, HES-SO, Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne
Carigiet Erwin, Dr. iur. (Président)	Departementssekretär, Gesundheits- und Umwelt-departement der Stadt Zürich, Zurich
Dummermuth Andreas, lic. iur	Direktor, Ausgleichskasse Schwyz, Schwyz
Fragnière Jean-Pierre, Dr. (Vice-président)	Professeur émérite, Université de Genève, Professeur et directeur scientifique INAG
Kaegi Urs, lic. phil I	Professor, Fachhochschule Nordwestschweiz, Leiter, Institut Sozialplanung und Stadtentwicklung, Bâle
Latzel Günther, Dr.rer.publ.	Brains wissenschaftliche Beratung, Zurich
Meschberger-Weiss Regula, lic. iur.	Membre de la direction de l'école primaire de Birsfelden, Landrätin Kanton Baselland
Nova Colette, lic. iur	Secrétaire dirigeante, Union syndicale suisse, Berne
Ryser Simon, Dr. iur.	Représentant AGILE
Schiavi Rita	Membre du comité directeur Unia, Bâle
Wächter Matthias, Dr. sc. nat.	Collaborateur personnel de la présidente de la direction, CRS Canton de Zurich
Zogg Claudio, lic.iur.	Directeur adjoint, Service des prestations complémentaires à l'AVS/AI, Zurich

Secrétariat central

Le professionnalisme des collaborateurs et collaboratrices du secrétariat central était l'un des atouts essentiels en vue d'atteindre les objectifs fixés pour 2007. Je remercie les collaboratrices du secrétariat central de leur bel engagement et de leur collaboration enthousiaste.

Nom/prénom	**Fonction au sein de l'ASPS**
Knupfer Caroline, lic. ès sciences sociales	Secrétaire générale
Lazecki-Werlen Andrea	Comptabilité et gestion des membres
Zwygart Denise	Secrétaire générale adjointe, secrétariat

B. Égalité – L'égalité des êtres humains comme objectif social

A propos de pseudo-handicapés et de profiteurs, d'hétérophobie[3] et de privilèges des établis – de personnes utiles et inutiles

„Ce n'est pas le fait qu'il y ait des riches et des pauvres qui fait surgir des concepts égalitaristes, mais le fait que les riches plument les pauvres, qu'ils les poussent dans leur pauvreté et qu'ils leur demandent soumission et humilité." (Michael Walzer, Sphären der Gerechtigkeit, Ein Plädoyer für Pluralität und Gleichheit, Frankfurt a.M./New York 1994, S. 18)

La sécurité sociale est un acquis civilisateur qui signifie que dans le cadre de la politique sociale, on prend des mesures en faveur des personnes défavorisées sur le plan économique et de la formation qui dépassent largement les assurances sociales, les allocations sociales[4] et l'aide sociale.[5] Ces mesures comprennent par exemple une politique du marché de l'emploi tenant compte des mutations dans le monde du travail et dans la démographie, le logement social, une instruction publique bien développée, un système de santé ouvert à tous, une politique fiscale compensatoire.

Ainsi, on peut entendre par politique sociale l'ensemble des mesures législatives prises par un Etat pour réaliser des objectifs de politique sociale. Les idées maîtresses sont

- *le dépassement de la détresse et de la pauvreté* et
- *l'égalité des êtres humains*.

Il va de soi que ces notions complexes doivent être concrétisées et pondérées de manière différenciée. C'est notamment la pondération qui en détermine la qualité. Ainsi, les débats actuels entre les partisans d'une sécurité sociale basée davantage sur les besoins et d'un contrôle étendu lors de l'octroi d'une prestation d'une part, et, d'autre part, les adeptes de la primauté des assurances sociales par rapport à l'aide sociale montrent l'importance du *contenu de la notion.* Ces discussions indiquent que pour assurer une qualité de vie marquée par le principe de la dignité humaine, une politique sociale conçue de manière purement économique ne suffit pas.

---

[3] Par hétérophobie, on entend la peur de l'"altérité" et les dévalorisations qui y sont liées. Exemples d'hétérophobie:

- le dégoût et la dévaloriation des sans-abri et leur "éloignement" de l'espace public,
- la dévalorisation des personnes handicapées, qui se manifeste par exemple dans des remarques du genre "on fait trop de cas des handicapés",
- l'homophobie, la peur et la dévalorisation des personnes homosexuelles (voir Roland Kirchbach, Schwulsein heute – ganz normal? Homosexuelle haben Erfolg in Kultur und Politik. Sie prägen ganze Branchen und Stadtviertel. Aber zugleich wächst der Hass auf sie, in: Die Zeit vom 21.6.2007, Hambourg).

Source (avec renvoi aux connaissances scientifiques correspondantes: http://www.uni-bielefeld.de/ikg/Feindseligkeit/Heterophobie.html (état: 22.2.2008).

[4] p. ex.. prestations complémentaires à l'AVS/AI .

[5] Voir Erwin Carigiet, Gesellschaftliche Solidarität, Prinzipien, Perspektiven und Weiterentwicklung der sozialen Sicherheit, Zürich 2001, p. 39 ff.

Les mesures financières de compensation[6] axées uniquement sur le souci d'assurer la *survie* engendrent des tensions sociales à moyen et long terme.[7] Il y a plus de vingt ans, ce constat a été formulé de manière concise et toujours actuelle :

« L'attitude socio-technique vis-à-vis de la pauvreté prend des formes différentes. Une opinion extrêmement conservatrice à l'égard des structures prétend que pour être fonctionnelle, chaque société a besoin de l'existence de groupes de populations pauvres. Il en aurait toujours été ainsi dans l'histoire de l'humanité et en serait – devrait être – ainsi aussi à l'avenir. Les 'mécanismes' économiques et sociaux ne pourraient jouer sans les groupes marginaux, les 'outsiders'. Vu sous l'angle de la psychologie des profondeurs, l'être humain serait constitué de manière à se comparer avec d'autres et à avoir besoin, pour garder l'estime de soi, de pouvoir regarder les autres d'en haut.

C'est également sous l'angle de la simple politique du pouvoir que de tels 'mécanismes' jouent un rôle important : ils ne sont cependant pas fixés une fois pour toutes ou inhérents à la nature, dans certaines circonstances, ils peuvent être modifiés, à la condition toutefois que le pouvoir soit organisé. Le problème n'existe que lorsque des disputes de pouvoir éclatent. Le problème de la pauvreté en tant que tel n'existe donc pas si les pauvres n'ont pas de lobby. Si l'on voulait combattre et éliminer la pauvreté, il faudrait d'abord en faire un problème, c'est-à-dire un facteur de pouvoir politique. Il s'agirait d'organiser un lobby des pauvres – un objectif souhaitable à mon avis également en vertu du principe des droits de l'homme, mais qui ne peut être ni justifié ni poursuivi pour des raisons de simple politique du pouvoir.

Une troisième forme de l'attitude socio-technique consiste à noyer le problème de la pauvreté dans un flot des paroles. De manière pseudo-scientifique, on accumule une pléthore d'observations isolées, de détails, de ‚relativisations' et de ‚différenciations' afin de et de manière à cacher la forêt par les arbres. Ainsi, le demi-million de personnes qui vivent dans la pauvreté en Suisse, deviennent 'certaines personnes vivant dans des conditions financières difficiles'. Dès lors, on peut traiter individuellement les rares cas et renoncer une fois de plus à l'arrosoir tant décrié. Mais si les cas prétendus rares devaient s'avérer bien plus nombreux, les besoins en moyens socio-techniques grimperaient à des hauteurs vertigineuses – ce qu'on passe évidemment sous silence »[8]

Ces approches, taxées à juste titre *d'approches socio-techniques,* considèrent la couverture du minimum vital, l'harmonisation sociale et l'égalité des chances uniquement comme des phénomènes ou objectifs dépourvus de valeur. Or, il est évident qu'elles représentent elles-mêmes des valeurs. Elles cachent une sorte de *darwinisme social* qui attribue aux non performants une certaine responsabilité de leur *faible performance.* On admet toutefois que l'Etat a l'obligation de s'occuper des pauvres, de les *entretenir.*

Cette *attitude d'entretien* ne suffit cependant pas. Elle néglige la valeur fondamentale de l'égalité des êtres humains qui est à la base de la revendication de

- réduire les différences de prospérité et
- garantir l'égalité des chances pour toutes et tous.

[6] Voir CHSS 1997 p. 10 s.
[7] Lorsque la sécurité sociale n'est pas garantie, ce n'est pas seulement l'individu - dans sa détresse économique et autre – , mais l'ensemble de la société qui souffre et qui est déstabilisée. Voir Hans F. Zacher, Soziale Indikatoren als politisches und rechtliches Problem, in: ders., Abhandlungen zum Sozialrecht, hrsg. Von Bernd Baron von Maydell, Eberhard Eichenhofer, Heidelberg 1993, p. 222.
[8] Brigitte Buhmann, Georges Enderle, Christian Jäggi, Thomas Mächler, Armut in der reichen Schweiz, Eine verdrängte Wirklichkeit, Zurich/Wiesbaden 1989, p. 150 s.

L'article 2 de la nouvelle Constitution fédérale définissant les buts de la Confédération suisse stipule expressément que celle-ci veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible.

La discussion sur la question fondamentale de l'Etat social, à savoir

- *Qui reçoit quoi, comment et pourquoi – et quel en est le financement?*

se polarise de plus en plus. L'économisation de la pensée évince-t-elle la question des conditions réelles du pouvoir ? Dans la société ou sur le marché de l'emploi, le recours à la performance dans le sens économique comme unique critère pour la répartition des ressources de la société ne convainc pas. Le pouvoir a son pendant : l'impuissance. Combien d'impuissance et d'humiliation infligeons-nous par exemple à ceux dont le marché de l'emploi « ne veut pas » ? Aux jeunes, aux personnes provenant d'autres cultures et aux travailleurs d'un certain âge ?

En Allemagne, la question de la dévalorisation sociale, l'attitude de la société vis-à-vis des groupes fragiles – étrangers, sans-abri, personnes en situation de handicap, Juifs, homosexuels, chômeurs de longue durée etc. – et la gestion des privilèges des établis, donc de ceux qui se sont fait leur place depuis longtemps, fait l'objet d'une étude scientifique menée depuis plusieurs années sous le titre „Gruppenbezogene Menschenfeindlichkeit".[9] Ci-dessous, nous allons présenter brièvement les résultats principaux de l'étude de longue haleine de Wilhelm Heitmeyer, sociologue à Bielefeld et directeur de l'Institut für interdisziplinäre Konflikt- und Gewaltforschung à l'Université de Bielefeld. En effet, – en attendant la disponibilité de connaissances empiriques correspondantes pour la Suisse –on peut admettre que ces résultats sont valables en gros également pour notre pays. L'essence commune du syndrome de la misanthropie liée à certains groupes est l'idéologie de l'inégalité. La définition du syndrome – particulièrement convaincante par une approchée intégrée – est la suivante:

« Les différents éléments du syndrome de la misanthropie, donc de la dévalorisation ostentatoire ou cachée, sont liés entre eux de manière plus ou moins étroite. Ce lien doit être souligné, puisqu'il explique le fait que premièrement, l'empoisonnement d'une ambiance libérale *peut intervenir et s'intensifier à différents points du syndrome.*

Cet 'empoisonnement' peut par exemple commencer par les groupes qui sont déjà des victimes 'traditionnelles', tels que les groupes ethniques ou religieux, mais également par ceux chassés récemment des espaces publics en raisons d'intérêts financiers ou pour d'autres motifs, par exemple les sans-abri.

Dans une ambiance 'empoisonnée', il faut notamment signaler que les attitudes hostiles peuvent s'étendre à d'autres groupes sociaux et culturels qui n'ont pas encore été discriminés jusque là. Les attitudes dévalorisantes peuvent pour ainsi dire exploser. *Ainsi, les élites d'un pays qui défendent ouvertement des idéologies d'inégalité représentent une chance dangereuse pour un tel saut.*

Troisièmement, il y a des formes de dissimulation des attitudes dévalorisantes : c'est le cas par exemple lorsque les personnes interrogées réclament 'uniquement' des privilèges des établis, sous une forme élégamment masquée et politiquement correcte, qui cache néanmoins une violation grave des principes de l'égalité. A l'aide d'arguments ethniques ou religieux fondés, cette violation peut à tout moment devenir plus 'pointue' pour dévaloriser concrètement certains

[9] Wilhelm Heitmeyer (Hrsg.), Deutsche Zustände, Folgen 1 – 5, Frankfurt a.M. jährlich 2002 - 2007

groupes. Ceci en fonction du ‚climat d'empoisonnement' régnant ou de la volonté des élites sociales de mobiliser des attitudes misanthropes dans la population. »[10]

Les études allemandes sont remarquables en ce qu'elles rendent compte que ceux qui ont des préjugés ont tendance à en mettre la responsabilité sur le dos des destinataires (p. ex. «c'est la faute aux musulmans eux-mêmes si on ne les aime pas »). Ainsi, on se débarrasse habilement de ses propres préjugés. Ceci explique peut-être l'avidité avec laquelle le public se précipite sur certains membres de groupes victimes qui, à leurs yeux, ont un comportement incorrect. L'accusation justifie le verdict, qui existait de toute façon déjà avant, et dégage les personnes concernées de la culpabilité « de juger mal les autres ».

« Les accusations et les préjugés peuvent former une alliance qui met en marche un cercle vicieux de dévalorisation et de discrimination. Il est indispensable de discuter les mécanismes à l'aide desquels une société maintient des mentalités hostiles et s'immunise contre le reproche de l'hostilité. L'actuel 'défoulement' sur les musulmans offre suffisamment de matière à ce sujet. Les inversions du fardeau de la preuve et les subtils soupçons généralisés en font également partie. Il est facile de désigner sans cesse ceux qui ont un comportement fautif ou qui devraient mieux s'intégrer. Il est nettement moins aisé de se demander si cette allusion permanente à la faute des autres sert à détourner des propres préjugés, voire à les faire paraître comme des jugements justifiés.»[11]

La discussion houleuse menée en Suisse l'année dernière autour de l'abus au sein de l'aide sociale ou de l'assurance invalidité a mis en lumière des mécanismes tout à fait comparables. Des cas d'abus réel ont été pris comme prétexte pour

- non seulement procéder à des adaptations du système de l'octroi et du contrôle des prestations (il est tout à fait légitime et nécessaire qu'une société en discute et décide),
- mais également pour exposer d'une manière générale les personnes incapables – pour quelque raison que ce soit – d'assurer leur entretien par leur propre travail au soupçon grave de profiter ou d'obtenir frauduleusement des prestations, stigmatisant et dévalorisant ainsi des groupes entiers de la société. Cela implique (à juste titre) l'exigence d'une prestation d'intégration et (à tort) un soupçon généralisé d'une grande portée morale.

Il faudrait peut-être que la science (mais également la politique) accepte le reproche de ne pas avoir examiné et pris suffisamment conscience de certaines évolutions et de ne pas avoir proposé et adopté des mesures correspondantes – par exemple la question de la compréhension du rôle de l'Etat par certains segments de l'immigration et du comportement vis-à-vis des systèmes de sécurité sociale qui y est lié, ou la question de la violence des jeunes issus d'autres cultures, mais aussi des jeunes en général (phénomène de la beuverie de compétition etc.). La violence des jeunes peut tout à fait être l'un des thermomètres de la décadence sociale, mais c'est une question que nous ne pouvons pas aborder en détail dans ce contexte.

Mais c'est également le comportement de la population indigène vis-à-vis des étrangers, donc des migrantes et migrants légaux et illégaux, qui mérite une grande attention, notamment la question, prononcée de plus en plus clairement, si les « privilèges des gens installés ici de longue date » doivent vraiment être maintenus, comme on le demande avec une insistance croissante. Les études allemandes ont tout de même fait ressortir que plus de 40% de la population pensent que ceux qui vivent dans le pays depuis toujours devraient avoir plus de droits que ceux qui y sont

[10] http://www.uni-bielefeld.de/ikg/Feindseligkeit/Aeusserungsformen.html (Etat 22.2.2008).
[11] Andreas Zick und Beate Küpper aus dem Bielefelder Forschungsteam: http://www.uni-bielefeld.de/ikg/Feindseligkeit/Ergebnisse-Schuldumkehr-2004.pdf (Etat: 22.2.2008).

arrivés plus tard. Plus de 60% ont estimé que les nouveaux arrivants devraient d'abord se contenter de moins.[12] La revendication que les Suisses issus de l'immigration ayant commis un délit devraient être renvoyés dans leur pays d'origine pourrait traduire une attitude comparable.

Se peut-il que nous étions ou sommes trop « sensibles » pour aborder certains problèmes de manière scientifique et politique ? En Allemagne, ce sont tout de même 10,5 % de la population qui estiment qu'un comportement moral est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre; 15,4% partagent cette opinion en partie. « Aucune société ne peut s'offrir des personnes peu utiles». 14,4% approuvent entièrement ce verdict. « Notre société a trop d'égards vis-à-vis des perdants ». 16,6% partagent cette affirmation sans réserve et 23,7% plus ou moins.[13] Certes, ce n'est pas une majorité (notamment si les chiffres suisses respectifs se révélaient inférieurs).. Mais qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir ? De nouvelles stigmatisations, le démantèlement de la sécurité sociale pour une partie de la population ?

De mon point de vue, la politique sociale est une *stratégie globale de participation à la société et non seulement de maîtrise de problèmes existentiels.* Assurer la sécurité vis-à-vis des *aléas de la vie* est important, mais ce n'est pas le plus important. L'Etat social a des objectifs tout aussi essentiels : augmenter et *diffuser la prospérité* le plus largement possible. Il s'agit justement d'assurer que le plus grand nombre de personnes peut y participer. Cela correspond au postulat fondamental de l'égalité sociale.

La réalisation de cette participation est bien plus complexe et plus difficile que la simple garantie du minimum vital. Et elle est nettement moins définissable. « Ces objectifs découlent de ce qui est commun à l'ensemble du mouvement social' et s'avèrent ouverts sur l'avenir. »[14] La perspective est résolument optimiste, elle montre « la fonction fondamentale de la solidarité en tant que force de cohésion des sociétés modernes. »[15] Le triple accord entre

- l'assurance d'un minimum vital respectant la *dignité*,
- l'harmonisation et la diffusion de la prospérité et
- l'égalité des chances

construit la solidarité et la cohésion sociale. C'est l'une des conditions fondamentales de tout ordre social équitable, tel qu'il s'est développé à partir des principes la Révolution française, sur la base humanitaire et axée sur les droits de l'homme des Lumières.[16]

Erwin Carigiet, Président

[12] http://www.uni-bielefeld.de/ikg/Feindseligkeit/Etabliertenvorrechte.html.
[13] Wilhelm Heitmeyer, Moralisch abwärts im Aufschwung, Nützlichkeit und Effizienz: Dieses Denken ist weitverbreitet und bedroht den Zusammenhalt der Gesellschaft. Ein Forschungsbericht, in: Die Zeit vom 13.12. 2007, Hambourg.
[14] Hans F. Zacher, Das soziale Staatsziel, in: ders. Abhandlungen zum Sozialrecht, hrsg. Von Bernd Baron von Maydell, Eberhard Eichenhofer, Heidelberg 1993, S. 19.
[15] Odilo Noti, Reichweite und Grenzen der Solidarität: Annäherung aus sozialethischer Sicht, in: Sozialalmanach 1999, Existenzsicherung in der Schweiz, édité par Caritas Suisse, Lucerne 1999 p. 167 (avec renvoi).
[16] ZACHER ibid. p. 24.

C. L'innovation en politique sociale

Tendances et tensions

Les trompettes de la performance

Evoquer le culte de la performance devient un truisme. Il n'en reste pas moins qu'il s'est largement installé dans nombre de milieux qui déclarent leur intention d'innover, voire de réformer, dans divers champs de la politique et de l'action sociales. Au départ, l'accord des esprits s'installe sereinement autour de l'idée de «faire mieux».

La belle unanimité s'effrite évidemment lorsque l'on suggère d'en faire plus. Quelques rattrapages et des corrections techniques sont peut-être tolérés; il arrive fréquemment qu'elles se couplent avec des tentatives de réduction des ressources quand ce n'est pas des prestations. Ces appels aux changements se légitiment le plus souvent par une velléité de mettre en évidence des erreurs, des inadéquations, des disfonctionnements et la stigmatisation de quelques abus montés en épingle.

Pourquoi changer?

Cette question élémentaire s'impose. Les partisans de la consolidation et du développement des politiques sociales n'ont pas attendu la dernière décennie pour mettre en évidence les fragilités des politiques mises en œuvre depuis bientôt un siècle et demi. On a pu constater l'inefficacité de certaines mesures, on a observé les difficultés inhérentes aux actions voulant atteindre les plus démunis. On a mis le doigt sur des situations marquées par l'émergence d'une véritable solidarité inversée, la solidarité des plus nantis se consolidant plus fortement que celle des laissés-pour-compte, on a repéré quelques « abus » dans toutes les catégories de bénéficiaires, il est vrai.

Surtout, il a bien fallu constater que les assurances sociales traditionnelles protègent surtout les revenus supérieurs au minimum ou à la moyenne. Ces groupes dominent la vie publique et parviennent à imposer leurs points de vue et leurs intérêts aux pouvoirs publics. C'est ce que de nombreux économistes appellent «l'Effet-Mathieu», selon les paroles de l'Évangile: «Car à tout homme qui a, l'on donnera et il aura du surplus; mais à celui qui n'a pas, on enlèvera même ce qu'il a.» *Mathieu 25, 29*.

Les choses se gâtent

Les choses se gâtent lorsque nous nous attachons à observer les détails. D'abord, on découvre une survalorisation de la dimension quantitative des phénomènes. Tout ce qui est «mesurable» prend une importance déterminante; ce qui l'est moins tend à passer aux oubliettes. Plus facile de faire entrer dans une feuille Excel le nombre de visites effectuées que l'intensité de la souffrance des usagers ou la dévalorisation de soi entraînée par un refus, quand elle n'écarte pas systématiquement des groupes sociaux tout entiers. L'enjeu n'est pas mince: écarter, rejeter dans un statut d'infériorité vieux et jeunes est incompatible avec la démocratie, car celle-ci est malade quand une société se cache à elle-même une part importante de sa réalité.

La manipulation du long terme

L'importance de la détection précoce des problèmes de société est connue et admise. On a mis en évidence l'effet des changements des modes de vie sur l'avenir de la sécurité sociale. En pratique, les débats sont souvent misérables, en tout cas tronqués, sur les perspectives à moyen et long terme qui marquent les mesures de politique sociale. Qui prend soin de mesurer les effets d'une paupérisation d'une frange importante de la population vieillissante? Qui évalue les effets de l'inquiétude et de l'angoisse des personnes à qui on promet un avenir sombre et étriqué? Et qui sait, sérieusement, ce qui se passera en 2040? Combien de frustrations et de privations imposées aujourd'hui aux plus fragiles au nom de cet avenir assombri avec des argument trop fréquemment superficiels?

Solidarité oubliée?
Ne restons pas crispés sur ces propos d' *Alfred Fouillée (1905):* «En fait, comme l'égalité, la solidarité est paradoxale: personne n'y croit, tout le monde la veut.»
La solidarité est un élément constitutif des actions, voire des luttes, qui ont conduit à la mise en place des politiques sociales. On peut mesurer le degré de solidarité dans l'AVS et le comparer à celui qui est inscrit dans la prévoyance professionnelle. Mais la solidarité est bien plus un choix de vie, un choix de société, une dimension majeure des rapports sociaux. D'où ce choix politique: oublier ou mépriser cette «variable». Comment apprécier et mesurer cette réalité centrale?

La perversion du vocabulaire
Il convient d'être attentif aux mots qui se répandent dans le discours public. Ils éclairent et illustrent nombre de transformations en cours. Souvenons-nous! Frantz Fanon a mis en évidence le fossé qui sépare deux notions/définitions: «Pays en voie de développement» et «Pays exploités, dominés à économie déformée». Ailleurs, on a inventé le concept de «Jeune en difficulté»; ce qui est devenu, plus récemment, «sauvageon», puis «racaille».
Dans nombre de textes, le chômeur est un «client», la mère répudiée élevant seule ses trois enfants devient une «usagère». Pour éviter d'expliquer pourquoi un collaborateur a claqué la porte de l'entreprise, on dit qu'il a «choisi de relever de nouveaux défis». Et ne parlons pas des politiques d' «assainissement» et de «dégraissage»… Attention à ces usages de termes inacceptables; derrière cette guerre larvée des mots, ce sont autant de buissons d'épines placés sur les chemins de l'action sociale.

Constats et affirmations
Aujourd'hui, nous sommes invités à garder à l'esprit ces propos synthétiques issus des débats tripartites au sein du Bureau international du travail (BIT); ils nous rappellent que nous devons d'abord aboutir à un nouveau consensus sur les buts que nous désirons assigner à la sécurité sociale en ce début du XXI^{e} siècle, et ce consensus devra porter avant tout sur le type de société dans lequel nous souhaitons vivre. Telle est la tâche à laquelle nous devons nous atteler sérieusement, tant dans la sphère de la sécurité sociale que dans d'autres domaines.
Récemment, à Moscou (2007), l'Assemblée générale du *Forum mondial de la sécurité sociale* traçait des orientations pour l'action. Elle appelait à la promotion d'une conception de la sécurité sociale qui accorde une place majeure à la prévention. Le poids doit être mis sur la réduction des risques, plutôt que sur la gestion des conséquences, lorsque le malheur a frappé.

Perspectives
Trop de porteurs des pressants appels à la refonte des politiques sociales se drapent dans la tunique de la modernité étrangement associée mécaniquement à l'efficacité. Comme si celle-ci pouvait être synonyme de progrès ou de mieux être pour tous.
Il s'agit d'une vieille «croyance» selon laquelle les inégalités et la pauvreté étaient un donné qui pourrait être éliminé à coup de mesures successives et cumulées. On passe aussi sous silence le fait que ces deux «désordres» sont produits et reproduits par la dynamique même des formes de développement économique. Il ne suffit pas de trancher quelques tentacules de la pieuvre. Elles repoussent, plus souvent qu'on ne le croit.

En un mot, pas question de sombrer dans un pessimisme malsain et démobilisateur. Nous avons les ressources et les moyens de faire mieux. Cependant, la plus grande vigilance s'impose face à de nombreux appels à cultiver l'efficacité et la performance.
On a dit et redit que la sécurité sociale représente un instrument inestimable pour maintenir un équilibre social satisfaisant dans nos sociétés en mutation. L'action à venir peut s'inspirer de ces propos de Guy Perrin… «Entreprise à temps, avec conscience et conviction, dans l'ordre et la continuité, en prenant appui sur la connaissance des évolutions et la réflexion ouverte à l'avenir, la réforme de la sécurité sociale se révélera non seulement apte à résoudre les difficultés prévisibles,

mais aussi de nature à rénover la protection sociale en profondeur, comme l'enseigne l'expérience des crises antérieures.»
L'enjeu est de taille. Il est primordial d'éviter ces glissements et dérives que stigmatise Jacques Juilliard: «Dans leur calcul de rentabilité économique, les petits Messieurs du libéralisme n'ont oublié qu'un seul facteur: le prix de la guerre civile. Le néo-libéralisme est en réalité vieux comme l'humiliation des hommes. Son principe, ce n'est pas la dignité, c'est l'assistance; ce n'est pas la solidarité, c'est la soupe populaire.»

La «Charte» de *l'Association Suisse de Politique* Sociale ouvre une perspective claire et réaliste: «La politique sociale ne se limite pas au seul domaine du «social». Les causes (et les solutions) des problèmes sociaux sont ancrées dans tous les domaines de la pratique politique. La meilleure politique sociale (qui est aussi la meilleure politique économique) est celle qui veille préventivement à ce que les développements économiques et sociaux se déroulent dans une perspective socialement acceptable.»

Jean-Pierre Fragnière, Vice-Président

D. Manifestations de l'ASPS en 2007

1. Journée «Systèmes de santé intégrés: Dimensions médicales et sociales» avec Assemblée générale le 5 juillet 2007 à Zurich

Dans le prolongement de la manifestation de l'année précédente, le 7ème Forum de gériatrie Zurich Waid, organisé à nouveau en collaboration avec le département de la santé et de l'environnement de la Ville de Zurich, l'Institut universitaire âges et générations (INAG) et la Société professionnelle suisse de gériatrie (SPSG) a abordé des questions majeures de l'«Integrated care». La journée animée par des intervenant/es suisses et étrangers/ères a connu une bonne participation et les présentations ont été vivement saluées.

Clarissa Kurscheid, l'une des intervenantes compétentes de notre journée, a esquissé d'importantes questions findamentales comme suit: (actes de la journée, p. 8, en allemand):

« Au cours de ces dernières années, les politiques de santé en Europe se sont intéressées de plus en plus à la question des nouvelles formes de soins, se détournant ainsi de la politique, dominante jusque là, axée sur la réduction des coûts, pour se rapprocher d'une politique axée sur les structures. Ce changement de cap résulte de la prise de conscience que les ressources économiques sont limitées, mais également d'une perception des mutations sociales en cours qui sont accompagnées de nouvelles situations de santé et de soins.

Le concept des « nouvelles formes de soins » a été le cadre de l'émergence et de l'évolution d'un grand nombre de modèles, souvent très différents qui, en tant que projets pilotes, ont été testés et parfois mis en place dans les différents systèmes de santé de nombreux pays européens et non-européens, avec plus ou moins de succès. Pour un certain nombre de ces projets, appelés souvent « soins intégrés », il n'apparaît pas clairement s'ils suivent davantage une approche intégrée des soins ou s'ils constituent malgré tout des systèmes partiels à l'intérieur des secteurs existants.

On ne s'étonne dès lors pas que la mise en réseau et les soins intégrés fassent désormais partie des termes les plus utilisés dans le système de santé. Mais tout ce qui porte cette étiquette n'est pas forcément des soins intégrés. En même temps, les soins intégrés ouvrent de multiples possibilités d'emprunter de nouvelles voies dans la relation avec les patients et aussi de mettre en place des formes de partenariat innovatrices dans le système de santé.

Les experts définissent les soins intégrés comme trans-sectoriels et interdisciplinaires. Or, ces approches sont des défis pour un système qui opère davantage avec de brillantes performances individuelles qu'avec des équipes opérationnelles. En tenant compte de différents domaines clé, tels que les changements dans la relation avec les patients, les organisations structurelles et procédurales au sein du système médical, la culture de communication inter- et intraprofessionnelle et, bien sûr, la nouvelle approche par le biais de coopérations et de partenariats renforcés, qui est possible au sein de systèmes intégratifs, il se pose une question : Quelles sont les possibilités de développement des soins intégrés et quels en sont les obstacles et les limites ? Cela mérite d'être examiné, notamment puisqu'il s'agit là d'un système issu d'une évolution historique dont l'auto-perception n'est pas la même que celle requise par des structures intégratives. Les procédures organisationnelles, la gestion des réseaux, mais également les formes d'intégration latérale, dans le sens d'un partenariat entre l'industrie et les acteurs du système de santé, doivent continuer à être prises en considération.

Mais le regard ne se posera pas uniquement sur la pratique, il s'agira bien plus de mettre en évidence des obstacles et problèmes typiques. Cela revêt une grande importance, ne serait-ce

que du fait que la plupart des projets et modèles sont encore dans leur phase de développement et ne disposent souvent pas du degré de maturité souhaité par les acteurs. »

Les actes de la journée (16 pages), uniquement en allemand, peuvent être téléchargés sur le site web de l'ASPS (www.asps.ch – cliquer sur publications).

Je suis heureux que lors de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le même jour, nous ayons pu accueillir un nouveau membre du Comité: Matthias Wächter, expert confirmé des questions de sécurité sociale, collaborateur personnel de la présidente du Comité directeur de la CRS, Canton de Zurich.

Erwin Carigiet, Président

2. Éduquer – mais comment?

organisé le 9 novembre 2007 à l¹Institut universitaire Kurt Bösch, Sion

Près de 70 personnes (chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et professionnel·le·s du champ du travail social) ont participé à cette journée. Parmi les interventions plénières, il convient de mentionner les contributions de Valérie Hugentobler (qui a dressé un tableau de la recherche dans le domaine de la jeunesse et des relations intergénérationnelles) et d'Olivier Galland, du CNRS français (qui a présenté une sociologie de la jeunesse permettant un nécessaire décentrement par rapport à la situation suisse). Les quatre ateliers organisés ont permis aux participant·e·s de débattre avec des spécialistes de questions liées à leur champ professionnel : le genre, l¹école, l¹insertion sociale et professionnelle et la justice. Les participant·e·s à ont manifesté leur satisfaction quant au déroulement du colloque qui a pleinement atteint ses buts: faire connaître les recherches menées dans ce champ et faire dialoguer chercheur·e·s et professionnel·le·s.

Jean-Michel Bonvin, Membre du comité

3. Journée „Travail, sécurité sociale et intégration sociale“

Journée annuelle de l'Association suisse de politique sociale du 19 novembre 2007 à Olten

L'importance de l'activité lucrative pour l'intégration sociale fait actuellement l'objet d'un débat animé qui a amené l'Association suisse de politique sociale à organiser, en collaboration avec la Haute école de travail social (HES Suisse Nord-Ouest) et les Archives sociales suisses de Zurich, la journée «Travail, sécurité sociale et intégration sociale».

En Suisse, les formes d'activité atypiques, qui s'écartent du droit du travail traditionnel, ont augmenté considérablement au cours de ces dernières années. Dans leur sillage, les situations de travail précaires entraînant une incertitude indésirable semblent également se multiplier, comme le constate une étude publiée le 1er novembre 2006 à la demande du Conseil fédéral. Des modèles plus récents essaient d'une part de mieux répartir le travail au moyen de nouvelles incitations et, d'autre part, d'assurer la sécurité financière de celles et ceux qui restent malgré tout sans activité lucrative. Jean-Michel Bonvin, Professeur de politique sociale et intervenant de la journée, y voit de nouveaux défis pour la société en constatant que «… la flexibilisation du marché de l'emploi, déjà élevée en Suisse, s'est développée encore davantage, mais les réformes dans le domaine de la sécurité sociale, générées par l'insécurité économique, prennent encore trop peu en compte ce phénomène.»

Absence d'activité lucrative: exclusion inévitable de la société?
La question de l'intégration sociale reste ouverte, puisque dans nos esprits, celle-ci est étroitement liée au modèle de l'activité lucrative. Les personnes sans activité lucrative continueront-elles à souffrir de l'exclusion de la société malgré une sécurité financière minimale? Qu'en est-il de la stabilité sociale? La sécurité financière de base pour toutes et tous peut-elle modifier l'importance de l'activité lucrative pour l'intégration sociale? Sommes-nous appelés à réviser à fond nos convictions concernant l'importance de l'activité lucrative et l'incitation à exercer une activité lucrative?

Flexicurity et revenu de base
La journée qui a réuni plus de 120 personnes, dont des étudiant/es des Hautes écoles de travail social d'Olten et de St-Gall, a permis, d'une part, de discuter de l'importance de l'activité lucrative pour l'intégration sociale, notamment du travail salarié sur fond d'une société sans plein emploi, d'autre part, d'esquisser les perspectives de l'importance du travail, entre autres par la présentation de deux modèles actuels: la flexicurity et le revenu de base.

Parmi les intervenants de la journée, on peut citer: Peter Auer, Organisation internationale du travail OIT, Genève; Jean-Michel Bonvin, HES-SO Lausanne; Olivier Brunner-Patthey, Office fédéral des assurances sociales, Berne; Daniel Häni et Enno Schmidt, fondateurs de l'"Initiative revenu de base", Bâle; Martin Kronauer, Fachhochschule für Wirtschaft, Berlin; Christian Marazzi, SUPSI, Lugano. La journée était animée par Urs Kaegi, Directeur de l'Institut Sozialplanung und Stadtentwicklung de la FNHW.

Le bilan de la journée est globalement positif : la collaboration avec une HES et Sozialarchiv a permis d'interpeller un large public et d'inviter des intervenants prestigieux. Ce qui resterait à améliorer – du point de vue du genre – c'est le choix des intervenants principaux: malheureusement, il n'y avait pas une seule intervenante! En dehors des intervenants, ce sont également les participantes et participants qui se sont déclarés satisfaits de la journée, saluant tout particulièrement la haute qualité des interventions.

Urs Kaegi, membre du Comité

E. Admission à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)

En dehors de différentes interventions du Président concernant les questions des soins de santé intégrés en Suisse et à l'étranger, il faut mentionner ici la demande d'admission adressée en avril 2007 à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Au cours de l'exercice sous revue, l'ASSH a examiné cette demande en plusieurs étapes. En raison de l'actualité, nous jetons ici déjà un coup d'œil sur 2008: en janvier 2008, le Comité de l'ASSH a suivi à l'unanimité la proposition de sa commission en admettant l'ASPS à titre de membre ordinaire de l'ASSH.

Le Comité est convaincu qu'avec cette adhésion à l'ASSH, l'ASPS saura fournir une contribution précieuse à la mise en réseau et à l'évolution dans le domaine des sciences humaines et sociales et ainsi également au développement ultérieur de la société et de l'Etat. L'ASPS se réjouit de renforcer, par son savoir-faire et son engagement, la mise en réseau de la communauté des disciplines scientifiques. Les membres de l'ASPS actifs dans la science et dans la pratique sont cordialement invités à y contribuer en apportant leurs multiples connaissances et leur riche expérience.

Erwin Carigiet, Président, Jean-Michel Bonvin, membre du Comité

Zurich/Berne, mars 2008